



L'écrivain public

Vous pouvez solliciter l'écrivain public pour vous accompagner dans vos démarches et formalités administratives qu'il s'agisse de rédiger un courrier ou de compléter un formulaire.

Les permanences se déroulent sur **rendez-vous** à fixer auprès du CCAS en Mairie ou d'un des 3 centres socioculturels.

Dans les 3 centres socioculturels, sur rendez-vous :

> Centre socioculturel Annette Moro

Le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

18, square G. Sand

Tél. : 01 30 69 19 66

> Centre socioculturel les Merisiers

Le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

6, rue Eugène Pottier

Tél. : 01 30 16 48 80

> Centre socioculturel Michel Luxereau

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

19 bis, rue Jean Zay

Tél. : 01 30 69 18 48

Au Centre communal d'action sociale - Hôtel de ville, sur rendez-vous :

Le lundi 13h30 à 19h30

Le vendredi de 13h15 à 17h.

1, place de la République

Tél. : 01 30 69 18 48

Contact

[Centres socio-culturels](#)

Mairie de Trappes

1, place de la République

78190

Trappes

[01 30 69 18 77](#)

Lundi 8h45-12h et 13h-16h, mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h

[Centre communal d'action sociale](#)

Mairie de Trappes

1, place de la République

78190

Trappes

[01 30 69 18 40](#)

Lundi 14h-19h30, mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h